

Projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart

Concertation
préalable du public
du 3 juillet au
10 septembre 2025

Bilan des maîtres d'ouvrage
3 octobre 2025

www.concertation-bidart.fr

Les maîtres d'ouvrage



En partenariat avec

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



TRANSFORMUGI

Le projet TRANSFORMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Bidart
BIDARTE

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Édito des maîtres d'ouvrage | 3 |
| PARTIE 1 | |
| Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart | 4 |
| Présentation du projet | 4 |
| Les objectifs du projet | 5 |
| Coût et financement du projet | 5 |
| Les acteurs du projet | 6 |
| SNCF Gares & Connexions et Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, maîtres d'ouvrage | 6 |
| Les partenaires du projet | 6 |
| PARTIE 2 | |
| L'organisation et le déroulement de la concertation préalable | 7 |
| La démarche et ses objectifs | 7 |
| Les outils d'information, de mobilisation et de participation | 8 |
| Les modalités de participation | 8 |
| L'information continue, tout au long de la démarche | 9 |
| Les outils de participation et d'expression mis à la disposition du public | 10 |
| Le dispositif de la concertation préalable | 11 |
| La concertation en chiffres | 11 |
| La participation durant les rencontres | 11 |
| La participation en ligne | 13 |
| Les autres formes de participation | 13 |
| PARTIE 3 | |
| Les enseignements de la concertation | 15 |
| Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal globalement attendu par les habitants du territoire | 15 |
| Les impacts socio-economiques du projet : la question de la desserte du territoire ... | 17 |
| Les impacts du projet sur le milieu humain | 19 |
| Report modal et intermodalité | 20 |
| PARTIE 4 | |
| Les engagements des maîtres d'ouvrage | 23 |

Édito des maîtres d'ouvrage

La concertation préalable menée entre le 3 juillet et le 10 septembre 2025 autour de la future halte ferroviaire et du pôle d'échanges multimodal de Bidart est une étape-clé du projet : pour nous, maîtres d'ouvrage, c'est l'occasion de partager son état d'avancement et ses ambitions, mais surtout d'entendre les attentes, les idées, les avis et les questionnements des habitants et usagers.

Avec plus de 240 contributions recueillies et une participation active aux réunions et rencontres, cette concertation montre à quel point ce projet est attendu. Les avis exprimés traduisent une forte adhésion à l'idée de doter Bidart d'une halte ferroviaire moderne, connectée aux autres modes de transport, et adaptée aux besoins du quotidien comme aux enjeux de demain.

Les attentes exprimées sont claires : une desserte ferroviaire régulière et fiable, une intermodalité renforcée grâce à des transports en commun performants et des cheminements doux sécurisés, une accessibilité améliorée pour tous, et une diminution de la place de la voiture au profit de modes plus durables. Les préoccupations soulevées – impacts du chantier, desserte des communes voisines ou nuisances sonores et visuelles potentielles – seront intégrées avec attention dans la poursuite des études.

Ce projet, qui constitue une alternative aux déplacements domicile-travail effectués en voiture, notamment pour les habitants, participe à la valorisation des mobilités du quotidien sur l'étoile ferroviaire bayonnaise. Il s'inscrit ainsi dans une dynamique collective, au service de la transition écologique, de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire. Soutenu par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la commune de Bidart et l'Union européenne, il porte une ambition forte : proposer aux habitants des solutions concrètes pour se déplacer autrement, plus facilement et plus durablement.

Nous remercions l'ensemble des participants pour la richesse de leurs contributions. Elles nous confortent dans notre volonté d'avancer et de réussir, aux côtés des collectivités et des habitants, l'ouverture de cette nouvelle halte ferroviaire et de son pôle d'échanges multimodal à l'horizon 2029.

SNCF Gares & Connexions

Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PARTIE 1

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) à Bidart reflète l'engagement des maîtres d'ouvrage SNCF Gares & Connexions et le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour une mobilité plus durable et accessible à tous. Il contribue aux objectifs climatiques de la France et de l'Europe, en encourageant les trajets à pied, à vélo ou en transport en commun pour la mobilité du quotidien.

Présentation du projet



Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart porte sur les **aménagements et travaux d'adaptation de l'infrastructure ferroviaire envisagés** au niveau de l'ancien bâtiment de la gare et sur les **aménagements nécessaires à la création d'un pôle d'échanges multimodal** attenant à la halte :

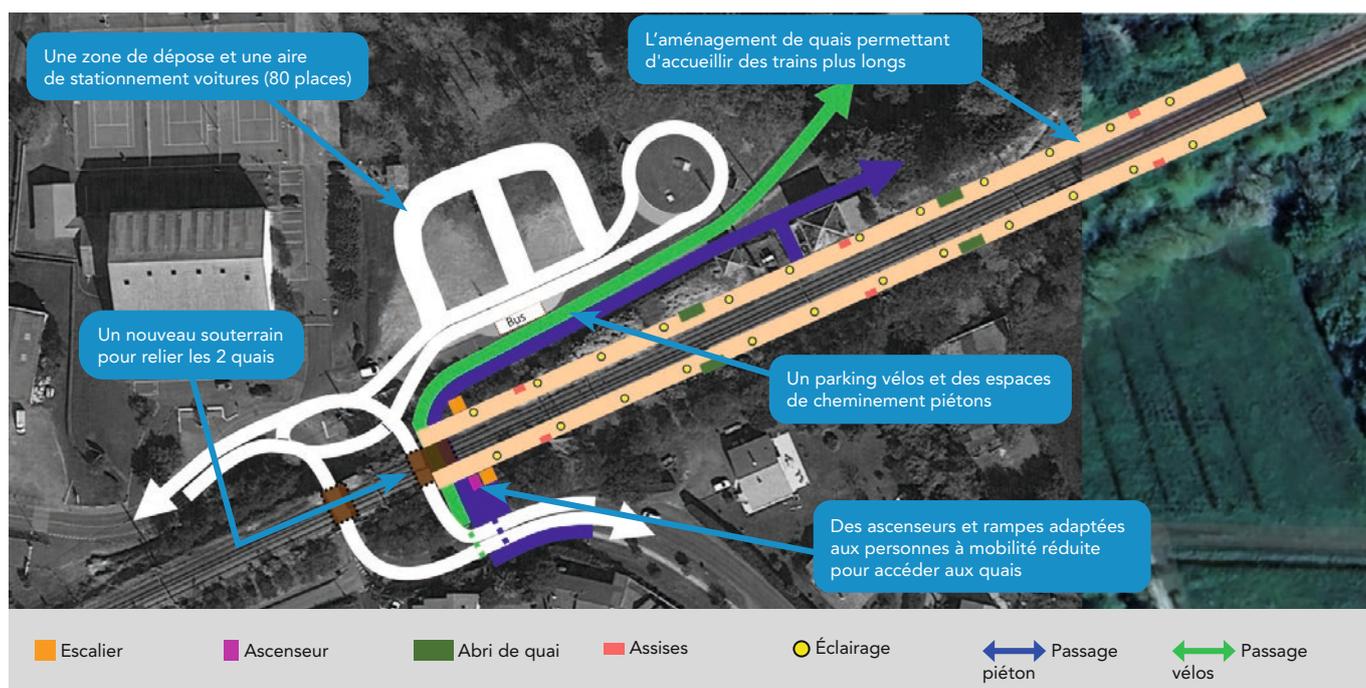
Il s'agit de :

Concernant le projet de halte ferroviaire :

- L'**aménagement de quais** permettant d'accueillir des trains plus longs
- Des **ascenseurs et rampes** adaptés aux personnes à mobilité réduite pour accéder aux quais
- La **création d'un tunnel** sous les voies ferrées, afin d'assurer la liaison sécurisée entre les quais.
- La mise en place de **meubles d'attente et de signalétique adaptée** (abris, assises et éclairages veillant au confort des voyageurs, panneaux indiquant l'arrivée des trains et les solutions d'intermodalité existantes)

Concernant le projet de pôle d'échanges multimodal :

- La création d'une **zone de dépose** et d'une aire de stationnement voitures (80 places)
- Un **parking vélos**
- Des **espaces de cheminement** piétons et mobilités douces



Le calendrier du projet



Les objectifs du projet

Dans un contexte de transition écologique et sur un territoire marqué par une forte dépendance à la voiture individuelle, la création d'une halte ferroviaire constitue une réponse concrète aux enjeux des mobilités durables. Intégrée à un pôle d'échanges multimodal, cette nouvelle infrastructure permettra d'améliorer l'offre de transport collectif : des trajets plus fréquents, mieux connectés et desservant un plus large éventail de destinations, pour les déplacements du quotidien comme pour les trajets occasionnels.

Ce projet s'inscrit dans les actions du [Plan des Mobilités du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque](#), et dans le cadre du [Plan Climat Air Énergie Territorial \(PCAET\)](#) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et vise à :

- Réduire la part modale de la voiture, sur un territoire utilisant encore largement la voiture individuelle (83,5% des trajets domicile-travail contre 4% en transports en commun) et participer à la décarbonation des transports ;
- Améliorer la desserte locale et régionale ;
- Faciliter les trajets du quotidien en proposant des solutions d'intermodalité : continuité avec les pistes

cyclables, construction de parkings voitures et abris vélo, connexion au réseau de transport TXIK TXAK engendrant une amélioration de la desserte des zones d'activités et des lieux de vie du territoire ;

- Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire en réduisant les embouteillages et les difficultés de stationnement, sources de nuisances.

Coût et financement du projet

Les études du projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart bénéficient d'un financement réparti entre l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Ville de Bidart, avec le concours de l'Europe à travers le programme POCTEFA-AFOMEF 2021-2027 TRANSFERMUGI.

Le projet représente un investissement global d'environ 17 millions €, comprenant 15 millions € pour la halte ferroviaire, 1 million € pour le pôle d'échanges multimodal et 1 million € pour la requalification des voiries aux abords de la gare ou menant à la gare.

Les acteurs du projet

Le projet soumis à la concertation préalable est sous la **double maîtrise d'ouvrage** de SNCF Gares & Connexions, pour l'ouverture de la halte ferroviaire de Bidart, et du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pour l'ouverture du PEM.

SNCF Gares & Connexions et Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, maîtres d'ouvrage

SNCF Gares & Connexions



Nous concevons, construisons, modernisons et exploitons les gares de France, celles d'aujourd'hui et de demain. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales), pour accueillir toujours plus de voyageurs. Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est d'intégrer et de connecter harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent, au bénéfice du développement des territoires sur lesquels nous opérons et d'une mobilité facilitée et durable, en garantissant le niveau de sûreté et de sécurité attendu par tous.

Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque



Le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est l'Autorité Organisatrice des mobilités pour tout le Pays basque ainsi que pour les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx. Il organise et assure, pour le compte de ses membres, l'exploitation des services de transports réguliers urbains et non urbains, ainsi que les transports scolaires.

Les partenaires du projet

Le projet d'ouverture de la halte ferroviaire et du PEM bénéficie du soutien de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Ville de Bidart et du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. L'Union européenne accompagne le projet de création du PEM à travers le programme POCTEFA-AFOMEF 2021-2027 TRANSFERMUGI¹.



Pour plus d'informations sur le projet, rendez vous sur le site de la concertation

<https://concertation-bidart.fr>

¹ Le projet TRANSFERMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

PARTIE 2

L'organisation et le déroulement de la concertation préalable

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart a fait l'objet d'une concertation préalable en application de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. La maîtrise d'ouvrage est assurée par **SNCF Gares & Connexions**, pour l'ouverture de la halte ferroviaire, et du **Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque**, pour l'ouverture du PEM.

La concertation préalable s'est déroulée **du jeudi 3 juillet 2025 au mercredi 10 septembre 2025**. Elle a notamment permis de rencontrer 131 participants durant les rendez-vous de la concertation et engendré un total de 245 participations.

La démarche et ses objectifs

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal a pour objectif de réduire la dépendance à la voiture et de contribuer à la décarbonation des mobilités. En favorisant les trajets du quotidien grâce à des solutions d'intermodalité (vélo, réseau TXIK TXAK, etc.), il s'inscrit dans une logique de mobilité durable. Intégrée à la ligne Bordeaux-Hendaye, la halte permettra d'améliorer la desserte locale et régionale tout en renforçant la qualité de vie des habitants, grâce à une diminution des embouteillages et des difficultés de stationnement.

En conséquence, le dispositif de concertation s'attache à **intégrer la participation citoyenne à la fois dans la réflexion sur l'infrastructure ferroviaire** (adaptation et aménagements), et **sur les aménagements favorisant l'intermodalité** au niveau du pôle d'échanges multimodal.

Les objectifs identifiés de la concertation préalable sont les suivants :

- Informer le public du territoire concerné en présentant les travaux et aménagements envisagés ;
- Débattre de l'opportunité du projet ;

- Recueillir les contributions, avis et observations du public ;
- Enrichir le projet des retours du public ;
- Répondre aux questions du public.

Au regard des aménagements envisagés, de ses conséquences prévisibles sur le report modal au niveau local, et des habitudes de déplacement des habitants du territoire, le périmètre de la concertation comprend la commune de Bidart et s'étend aux communes voisines de Guéthary, Ahetze et Arbonne.





← Diffusion le 25 juin 2025 d'un « **kit de communication** » à l'attention des mairies de Guéthary, de Arbonne et de Ahetze, à la Communauté d'Agglomération Pays Basque et au réseau de transport en commun TXIK TXAK. Le kit comporte un calendrier éditorial avec les publications préédigées et un dossier de visuels « bannières » pour les réseaux sociaux.

La totalité des documents diffusés rappelait les dates de la concertation préalable et l'adresse du site internet dédié

L'information continue, tout au long de la démarche



↑ Panneau d'information

1 kakémono a été réalisé afin de présenter les modalités de la concertation. Affiché durant toute la durée de concertation dans l'entrée de la mairie de Bidart, il a également été déployé lors de la réunion publique et durant les rencontres mobiles.



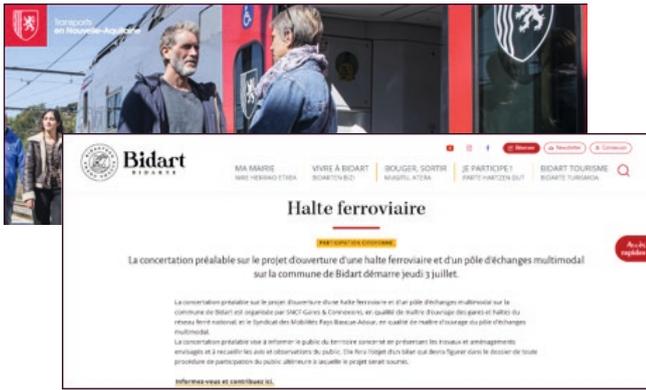
↑ Le site de la concertation

Le site de la concertation a été alimenté et complété tout au long de la concertation préalable : **actualités** des prochains rendez-vous, **publication du support de présentation et des comptes-rendus** de chaque rendez-vous de la concertation.



↑ Le dépliant du projet

Durant les différents rendez-vous de la concertation, **environ 200 dépliant de présentation** du projet ont été distribués au public



↑ Les sites internet institutionnels

Au-delà des pages dédiées sur les sites des maîtres d'ouvrage, la **Région Nouvelle-Aquitaine** et la **Ville de Bidart** ont publié des pages dédiées au projet et à sa concertation sur leur site. Inscrites dans le périmètre du projet, **les communes de Ahetze et de Guéthary**, ont également publié des pages dédiées au projet.

Ces pages renvoyaient toutes vers le site de la concertation.



↑ Le relais de la presse

Entre juin et septembre **Sud-Ouest** a publié trois articles sur le projet. Si le premier traitait du projet dans le cadre du conseil municipal, les deux suivants ont permis de rappeler la concertation en cours et de partager les éléments saillants du projet partagés lors de la réunion publique du 3 juillet 2025.

Les outils de participation et d'expression mis à la disposition du public

Les outils de la participation en présentiel et à distance

Durant toute la durée de la concertation préalable, le public pouvait s'informer, poser ses questions, donner son avis ou contribuer sur les différentes thématiques que couvre le projet.

Le public avait plusieurs moyens à sa disposition pour poser ses questions ou contribuer :

- **Pendant les temps présentiels** de rencontres et d'échanges : réunion publique et rencontres mobiles ;
- **Sur le site internet du projet** dans la rubrique « Participez ! » ;
- **Par courrier** envoyé à SNCF Gares & Connexions : SNCF Gares & Connexions - Concertation Bidart - Pavillon Central – Parvis Louis Armand - 33080 Bordeaux Cedex
- **Par courriel** envoyé à SNCF Gares & Connexions : contact@concertation-bidart.fr ;
- **Par dépôt physique** en mairie de Bidart, place Sauveur Atchoarena

Le questionnaire de la concertation

Un questionnaire a été mis à disposition pendant toute la durée de la concertation sur le site dédié, accessible dès la page d'accueil. Il a également été proposé lors des rencontres mobiles, où les participants ont pu le remplir avec l'appui d'une animatrice.

Dans un souci d'adapter la concertation à la diversité des publics concernés, deux déclinaisons du questionnaire ont été mises en place : l'une destinée aux habitants de Bidart, l'autre à l'attention des habitants des communes avoisinantes, des résidents saisonniers et des publics touristiques.

↑ Questionnaire à destination des Bidartars

↑ Questionnaire à destination des autres publics

SNCF Gares & Connexions et le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'étaient engagées à répondre, pendant la concertation et/ou dans leur bilan de la concertation, à l'ensemble des questions posées par le public.

Toutes les réponses ont été apportées par les maîtres d'ouvrage durant la concertation. Elles sont disponibles sur le [site internet de la concertation](#).

Le dispositif de la concertation préalable

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal à Bidart vise à réduire la part modale de la voiture en facilitant les trajets du quotidien en proposant des solutions d'intermodalité. En conséquence, le dispositif de concertation permettait de porter à l'attention du public les caractéristiques du projet en matière d'infrastructures, son impact environnemental, sociétal et économique sur le territoire, mais également la réflexion actuelle sur le report modal du transport des voyageurs.

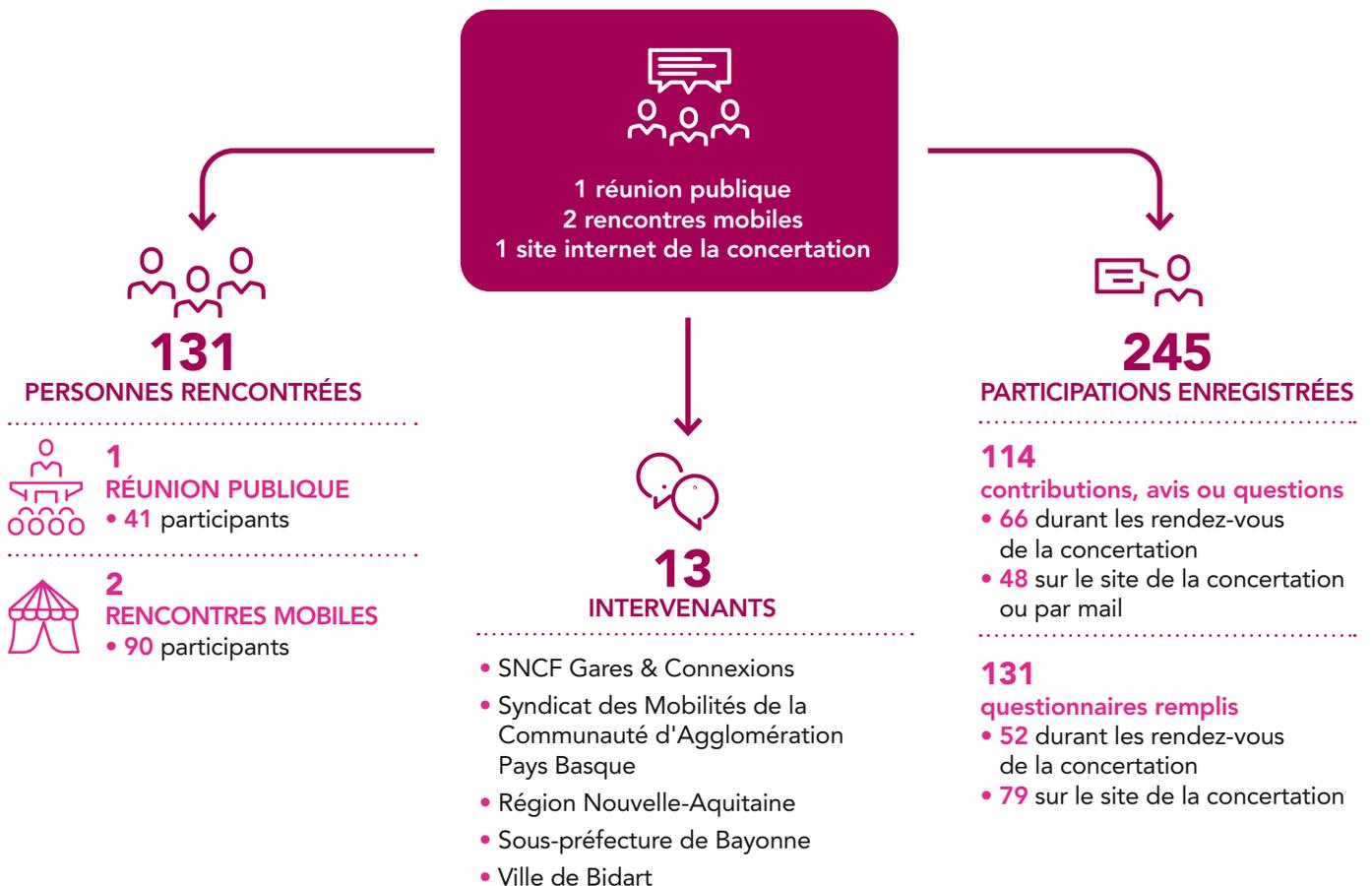
Les rendez-vous de la concertation

Chaque rendez-vous de la concertation a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé, disponible en libre accès sur le [site de la concertation](#). Le support de présentation de la réunion publique y est également disponible.



La concertation en chiffres

La participation durant les rencontres



- L'accueil observé durant les rencontres avec le public montre que le projet de halte ferroviaire à Bidart est dans une large part **connu du public**, et souvent mentionné comme attendu de longue date. Le projet de pôle d'échanges multimodal est moins connu, mais les attentes exprimées en matière d'intermodalité et d'accessibilité convergent avec ses objectifs.
- Une attention spécifique a été portée aux **riverains du projet**. La mairie de Bidart les a rencontrés en amont de la réunion publique du 3 juillet, et un échange dédié, à la demande de certains riverains, a également eu lieu avec SNCF Gares & Connexions lors de la rencontre organisée au marché le 5 juillet.



Les maîtres d'ouvrage ont eu l'occasion d'échanger avec une diversité de publics, reflétant la pluralité des attentes et préoccupations :

- **Les riverains**, sans remettre en cause l'opportunité du projet, se sont principalement interrogés sur les nuisances potentielles – sonores ou visuelles – liées aux phases de chantier et d'exploitation.
- Favorables à un report de la voiture individuelle vers le train pour leurs déplacements quotidiens, **les habitants de Bidart** ont porté une attention particulière à l'offre de transport envisagée ainsi qu'aux solutions d'intermodalité prévues dans le cadre du futur pôle d'échanges multimodal.
- **Les habitants des communes voisines** ont questionné la qualité de la desserte depuis la nouvelle halte vers leur lieu de vie. **Les habitants de Guéthary**, en particulier, ont exprimé leurs préoccupations quant à l'avenir de la halte existante dans leur commune.
- Enfin, des **publics plus éloignés géographiquement** ont porté leur attention sur l'offre de transport en commun, notamment en ce qui concerne la fréquence et les amplitudes horaires des trains.

Intervenants invités durant les rendez-vous de la concertation

Représentants de la maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions et Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération du Pays-Basque, et partenaires du projet étaient présents et sont intervenus dans le cadre de la concertation :

Les maîtres d'ouvrage

Pascal PETEL, Directeur régional adjoint des gares de Nouvelle-Aquitaine, SNCF Gares & Connexions

Jean-Pierre ETCHEGARAY, Vice-président, Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Fabien DUPREZ, Directeur général, Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Fabrice ELDUAYEN, Directeur de Projets Direction régionale, SNCF Gares & Connexions

Romain MATHEY, Chef de projets Etudes et projets partenariaux au Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Les intervenants

Mathieu DUHAMEL, Sous-préfet de Bayonne

Émilie DUTOYA, Conseillère régionale, Région Nouvelle-Aquitaine

Émmanuel ALZURI, Maire de Bidart

Marc BERARD, 1^{er} Adjoint au maire, Délégué à l'urbanisme, au cadre de vie et à l'aménagement durable, Ville de Bidart

Christine CAYZAC, 4^e Adjointe au maire, Déléguée à la participation citoyenne, à la communication et à l'activité économique, Ville de Bidart

Delphine BISCAY, Directrice des Lignes Landes Pyrénées Atlantiques, SNCF Voyageurs

Pierre SIGUIÉ, Responsable Secteur de Mobilité Sud-Aquitaine, Direction des Transports Ferroviaires de Voyageurs (DTFV), Région Nouvelle-Aquitaine

Marie BURAUD, Responsable Conseil et Organisation, Ville de Bidart

La participation en ligne

Le site de la concertation a été mis à disposition du public à compter du 16 juin 2025. L'espace de contribution en ligne a, quant à lui, été ouvert le 3 juillet 2025 à 00h01 et clôturé le 10 septembre 2025 à 23h59.

Toutes les contributions et questions, ainsi que les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage, restent accessibles au public. L'intégralité des questions posées sur le site de la concertation a fait l'objet d'une réponse des maîtres d'ouvrage. Pour les consulter, cliquez [ICI](#).



Les contributions et questions ont porté sur une diversité de thématiques. Aucune contribution n'était complétée par une pièce jointe.

La modération des participations se faisait *a posteriori*. Aucune contribution n'a fait l'objet d'un retrait, partiel ou total.

La participation en ligne

du 3 juillet au 10 septembre 2025

- **47** participations sur le site de la concertation
- **131** questionnaires remplis

La fréquentation du site

- **994** visites sur le site de la concertation
- **3 150** pages vues
- **173** téléchargements

Les autres formes de participation

3 mails ont été envoyés à l'adresse contact@concertation-bidart.fr – dont 1 mail la veille du lancement de la concertation. La maîtrise d'ouvrage a répondu à l'ensemble des demandes formulées par mail.

Aucun courrier postal n'a été reçu par les maîtres d'ouvrage.

La concertation en bref : les principaux chiffres

131 participants aux rendez-vous de la concertation

114 contributions, avis ou questions recueillis

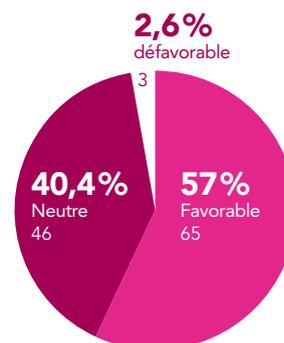
131 questionnaires remplis
 • 62 par des Bidartars
 • 69 par des non-Bidartars (habitants des communes voisines, résidents estivaux, vacanciers)

Sur un total de **114 participations enregistrées**, **83 se présentent sous la forme de contributions ou d'avis**, portant pour l'essentiel sur l'opportunité du projet. Les **31 participations restantes correspondent à des questions ou à des demandes d'informations complémentaires**, principalement relatives aux impacts socio-économiques et environnementaux.

Sur un total de 114 participations enregistrées, **62 contributeurs se sont déclarés Bidartars**. **90 contributeurs résident dans les Pyrénées-Atlantiques**.

La majorité des contributions a été recueillie lors des temps forts de la concertation, en particulier au cours de la première quinzaine de juillet et de la première semaine de septembre.

Positionnement avis exprimés (114 contributions)



Les thématiques abordées par les contributeurs

| Thématiques des contributions | |
|-------------------------------|------------|
| Impacts environnementaux | 8 |
| Impacts socio-économiques | 19 |
| Travaux | 0 |
| Projet | 6 |
| Exploitation | 9 |
| Intermodalité | 11 |
| Avis projet | 56 |
| Infrastructures | 4 |
| Partenaires | 1 |
| TOTAL | 114 |

Le questionnaire de la concertation : les réponses des participants

Un total de **131 questionnaires** a été renseigné, soit par l'intermédiaire du site de la concertation, soit à l'occasion des rencontres mobiles tenues le 5 juillet 2025 sur le marché des 4 saisons et le 7 septembre 2025 lors du Forum des associations.

La majorité relative des répondants est constituée de non-Bidartars (69 personnes), essentiellement des résidents estivaux.

La majorité des contributions a été recueillie à l'occasion des principales séquences de la concertation, en particulier au cours de la première quinzaine de juillet et de la première semaine de septembre. Il convient toutefois de souligner que des questionnaires ont également été renseignés de manière continue tout au long des deux mois de la concertation.

PARTIE 3

Les enseignements de la concertation

Tout au long de la concertation, les experts de SNCF Gares & Connexions et du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, ainsi que les représentants de la mairie de Bidart et ceux de la Région Nouvelle-Aquitaine se sont mobilisés pour rencontrer et répondre aux questions du public.

La concertation préalable organisée du 3 juillet 2025 au 10 septembre 2025 a ainsi permis **d'échanger avec 131 personnes** lors des rendez-vous de la concertation et de recueillir **245 avis, contributions ou questions**, durant les rendez-vous organisés, sur le site de la concertation, par mail et *via* le questionnaire dédié au projet.

Des réponses ont été apportées à l'ensemble des questions posées par le public.

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal globalement attendu par les habitants du territoire

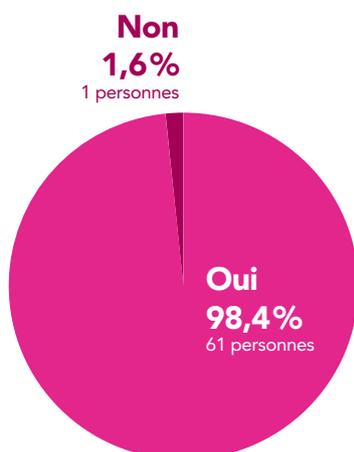
« Je soutiens pleinement ce projet de réouverture de la gare tant attendue !!! Merci à tous ceux qui contribuent à ce projet et aux élus qui le portent. »

Site de la concertation, 09/07/2025

Sur le site de la concertation, par mail et durant les rendez-vous de la concertation, près de la moitié des contributions se sont concentrées sur la **question de l'opportunité de la halte ferroviaire et du pôle d'échanges multimodal**.

Les avis exprimés traduisent une **adhésion forte au projet**. La création d'une halte ferroviaire à Bidart, dont la gare avait été fermée en 1991, est par ailleurs perçue comme nécessaire et attendue par les habitants du territoire comme par les résidents occasionnels. Certaines contributions soulignent à ce titre un délai jugé trop long avant la mise en service de la future halte.

« Estimez-vous que l'installation d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal à Bidart constitue une opportunité pour le territoire ? »



Données issues du questionnaire proposé aux Bidartars durant la concertation (62 contributions).

Certains participants ont également soulevé la question d'un élargissement de l'offre de services en matière de desserte :

- La possibilité d'une liaison TER vers l'aéroport de Bilbao a été évoquée ;
- L'instauration d'un train de nuit assurant une desserte quotidienne Bidart-Paris Austerlitz a également été mentionnée.

« Je ne comprends pas que l'on dépense autant d'argent pour un besoin inexistant si ce n'est de se verdier l'image... Les écoles, routes et EHPAD auraient bien besoin de cet argent fichu en l'air. »

Questionnaire, 16/07/2025

Si l'opportunité du projet recueille globalement un large consensus, certains contributeurs ont néanmoins exprimé des réserves quant à sa pertinence :

- En raison de la proximité de la gare de Guéthary, pour laquelle une amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et du confort (notamment par l'installation de mobilier d'attente) est jugée prioritaire ;
- En raison du site d'implantation du projet ; il est suggéré la création d'une halte ferroviaire à proximité du domaine de Bassilour ;
- En raison d'un besoin perçu comme limité, voire inexistant.

Pour les Bidartars : faciliter les déplacements quotidiens

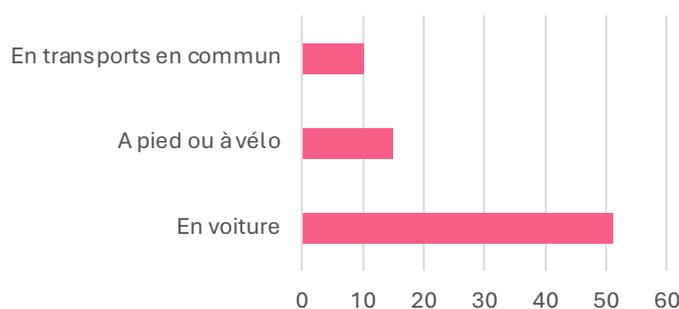
« (...) Pour nos jeunes, cela leur permettra d'aller étudier tant sur les campus du centre-ville de Bayonne que sur ceux de Donostia*. Pour les actifs, cela permettra de rejoindre rapidement et ponctuellement les bassins d'emplois de Bayonne / Biarritz, de St Jean de Luz et plus au Sud, celui de Donostia, particulièrement attractif et riche en emplois. Les habitants des pôles urbains de notre territoire (et pas seulement les touristes l'été!) pourront venir sur le littoral avec une grande facilité, par exemple depuis Bayonne (...). »

Site de la concertation, 09/09/2025
*Saint-Sébastien

Une majorité des habitants de Bidart voit dans la création d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal une opportunité pour faciliter leurs déplacements quotidiens. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux ont recours à la voiture pour se rendre au travail, à l'école ou pour leurs activités de loisirs, ce qui engendre des contraintes de temps et de stationnement, ainsi que des coûts liés au carburant et à l'entretien des véhicules.

Les participants ont particulièrement souligné l'intérêt du projet pour répondre aux **besoins en déplacements de publics spécifiques**, tels que les adolescents et les personnes âgées.

Déplacements du quotidien: mode de transport des contributeurs Bidartars (plusieurs réponses possibles)



Données issues du questionnaire proposé aux Bidartars durant la concertation (62 contributions).

Pour tous les participants : désengorger les axes routiers et réduire la saturation des parkings

L'ouverture d'une halte ferroviaire à Bidart est perçue par de nombreux participants à la concertation comme un atout majeur pour **faciliter les déplacements vers les villes voisines**, telles que Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz ou encore Hendaye. L'accès direct au réseau ferroviaire

« Oui, il y a bien sûr les Bidartars qui souhaitent se déplacer plus facilement ainsi que les vacanciers... et surtout les habitants des villages voisins, souvent oubliés dans ces projets d'envergure. Je pense notamment à Ahetze, dont je fais partie : nous sommes nombreux à travailler à Saint-Jean-de-Luz, à Bayonne ou ailleurs sur la côte, et les trajets du quotidien deviennent de plus en plus contraignants et le stationnement... n'en parlons pas ! »

Questionnaire, 16/07/2025

régional offrirait une alternative fiable et rapide à la voiture. Cette perspective est également mise en avant par les usagers extérieurs à la commune (résidents des communes limitrophes, résidents estivaux, touristes), qui y voient une solution pratique pour rejoindre et quitter Bidart sans subir les contraintes de circulation fréquentes sur la côte basque.

La création de la halte contribuerait également, aux yeux des habitants, à **limiter la densité du trafic routier et la forte pression exercée sur les parkings**, en particulier dans le centre et aux abords du littoral. Habitants comme visiteurs estiment qu'un report d'une partie des déplacements vers le rail permettrait de fluidifier la circulation, de réduire les nuisances liées aux embouteillages et d'améliorer globalement l'accessibilité de la commune.

Il convient toutefois de souligner que certaines réserves ont été exprimées quant aux conséquences qu'une telle halte pourrait avoir sur l'évolution de Bidart. Ainsi, ce témoignage recueilli durant la rencontre mobile du 5 juillet 2025 : *« Avec le RER, ça va devenir de plus en plus urbain, il faut préserver l'aspect village. Si je travaillais ici, je l'utiliserais, mais pas pour mes vacances. »*

Favoriser un mode de transport plus écologique

Selon les propos recueillis, la création d'une halte ferroviaire à Bidart est une manière concrète de répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui. Plusieurs contributions

« Disposer d'une halte ferroviaire au regard du développement de la ville et des enjeux de mobilité me paraît être une nécessité. Surtout si un RER basco landais voit le jour. Le train, le vélo... C'est l'avenir. »

Questionnaire, 16/07/2025

soulignent que le train constitue une alternative aux déplacements routiers, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le projet est ainsi perçu comme un levier de décarbonation des mobilités quotidiennes, notamment pour les trajets domicile-travail ou domicile-études vers Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz ou encore Saint-Sébastien.

Des habitants et usagers insistent également sur la **complémentarité entre la halte ferroviaire et les modes doux** (vélo, marche), considérant que l'intermodalité renforcera l'attractivité du train au détriment de la voiture. D'autres contributions mettent en avant le lien avec le futur SERM basco-landais transfrontalier, qui permettrait d'ancrer Bidart dans un réseau de transport collectif à faibles émissions, cohérent avec les politiques publiques de transition énergétique.

Les impacts socio-economiques du projet : la question de la desserte du territoire

« Ok pour ce projet s'il ne réduit pas le nombre de dessertes de la gare de Guéthary qui est vitale pour ce village d'accès compliqué en voiture. Même si les deux gares sont très proches, il ne faut surtout pas sacrifier la halte Getariar accessible à pied depuis tout le village, à l'inverse de Bidart. »

Site de la concertation, 02/09/2025

La création d'une halte ferroviaire à Bidart suscite certaines préoccupations chez les habitants de Guéthary. Ces derniers expriment en effet une inquiétude quant à **l'avenir de la gare de leur commune**, craignant que le développement de la nouvelle halte n'entraîne une diminution significative de son activité, voire sa fermeture programmée. Ils soulignent que la gare de Guéthary joue un rôle important dans la desserte locale et rappellent que le **projet de Bidart devra être envisagé comme complémentaire à la gare existante**, plutôt que comme un substitut. Pour eux, il est essentiel que le développement de l'offre ferroviaire renforce l'ensemble du réseau et préserve l'accessibilité et la vitalité de leur commune.

Monsieur le directeur de la SNCF Gares et Connexions

Monsieur le Président du SMPBA,

Par la présente, et faisant suite à la communication concernant l'enquête publique portant sur le projet de gare de Bidart, je viens porter à votre connaissance les observations de la Commune de Guéthary sur le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire sur la commune de Bidart.

Ma première interrogation vient du fait de trouver Guéthary dans le périmètre d'influence du projet. En effet, historiquement, Guéthary dispose d'un arrêt ferroviaire de même niveau. Il est fréquenté quotidiennement par des usagers habitant Guéthary mais aussi les bourgs avoisinants, qui se rendent sur leurs lieux de travail ainsi que par de nombreux visiteurs pendant la saison estivale.

L'équipe municipale et moi-même, partageons l'ambition d'une mobilité durable et accessible à tous pour notre territoire. Nous portons à l'échelle de Guéthary une politique de mobilité visant à privilégier les déplacements à pied, en vélo ou en transport en commun appuyée notamment sur l'usage du train. Cette politique passe par un développement du ferroviaire pour les trajets du quotidien, une offre de trains plus dense et une multiplication des arrêts sur la ligne Hendaye-Bayonne.

L'arrêt ferroviaire de Guéthary se situe en plein cœur du village, à proximité des commerces et des plages, il fait partie intégrante du projet SERM basco landais en tant que composante essentielle de maillage du territoire à court et long terme. Dans le cadre du PPA Guéthary-Bidart, la commune a inscrit une action visant à une acquisition foncière en face de la gare pour y créer un parking multimodal et travaille avec le SMPBA afin que la gare de Guéthary soit desservie par une ligne de bus permanente.

Le projet d'ouverture d'une halte à Bidart fait naître une grande inquiétude quant au devenir de celle de notre village. Il ne saurait être question de "déshabiller Pierre pour habiller Paul".

Aussi, je souhaiterais avoir, de votre part l'explication concernant la définition de la zone d'influence prise en considération pour cette étude/enquête, ainsi que la garantie et l'engagement formel que le projet sur Bidart ne se fera pas au détriment de Guéthary, une telle réflexion serait contre-productive pour le maillage ferroviaire de notre littoral.

Par ailleurs, nous souhaitons avoir communication du dossier complet de l'étude soumise à concertation.

Je vous remercie de votre attention et vous adresse mes sincères salutations.

Marie-Pierre Burre, Maire de Guéthary,
mail, 02/07/2025



La réponse des maîtres d'ouvrage

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart, sur lequel porte la concertation préalable, vient répondre aux mêmes objectifs que ceux auxquels répond actuellement la gare de Guéthary : des mobilités durables et accessibles à tous.

L'ouverture d'une halte à Bidart ne s'inscrit pas en opposition à la gare de Guéthary, au contraire : elle vise à amplifier les solutions et les interactions en faveur d'un report modal massif de la voiture vers les transports en commun et les mobilités décarbonées. La halte de Bidart permettra de compléter la desserte des communes le long de la ligne Hendaye-Bayonne, dont la gare de Guéthary fait pleinement partie.

L'inscription de la commune de Guéthary dans le périmètre du projet défini s'explique par le report modal permis par l'ouverture de la halte de Bidart pour les Getariars et les Bidartars, dans le cadre de leurs déplacements pendulaires ou ponctuels.

Habitudes de mobilité et étude d'opportunité : demande d'informations complémentaires

Dans le cadre de la concertation, des compléments d'informations ont été demandés aux maîtres d'ouvrage :

- Un diagnostic des usages actuels et une analyse prévisionnelle des usages futurs en matière de mobilité
 - au regard de la desserte routière de la gare de Biarritz, « *enclavée par la route depuis qu'un pont d'accès y est interdit aux véhicules de plus de 16 tonnes, et donc aux transports publics* »¹ ;
 - au regard de la concurrence du bus « *présent sur le même trajet côtier, dont le service vient nettement de s'améliorer depuis sa délégation à RATP dev, pour un prix-usager très bas, 50 % moins cher que le train* »².
- La mise à disposition des études relatives au projet.

Autres impacts liés au projet

Lors de la réunion publique du 3 juillet 2025, une participante représentant la communauté skate locale a interrogé la Municipalité sur l'avenir de la **rampe de skateboard** récemment installée sur le site d'implantation du projet. Le maire de Bidart, Emmanuel AZURI, a précisé que cet équipement est entièrement démontable et réutilisable, et qu'une réimplantation sur un autre site serait étudiée.

Les impacts du projet sur le milieu humain

Les habitants de Bidart ont interrogé les impacts du projet sur la circulation automobile. Il est relevé une **augmentation probable du trafic routier** aux abords du site du projet, susceptible de compromettre la sécurité – notamment des piétons et des cyclistes – en lien avec la création d'un nouveau tunnel, et sur un secteur caractérisé par des « *voies étroites et calmes, non conçues pour supporter un*

« Avec la mise en sens unique des deux tunnels, quand vous arrivez d'Arbonne (rue Urdelarun) et que vous souhaitez rejoindre la rue Chuchuenia, vous allez devoir passer sous le nouveau passage, puis faire la boucle pour reprendre le passage actuel ? Aujourd'hui, les gens arrivant d'Arbonne peuvent y aller directement mais c'est déjà assez dangereux vu que, comme cela a été dit précédemment, les gens roulent vite en arrivant de la rue de la Gare. »

Réunion publique, 03/07/2025

volume important de véhicules » (site de la concertation, 23/07/2025). La question des nuisances associées en termes de bruit est également évoquée.

Certains participants ont par ailleurs signalé une fréquentation accrue de la rue de la Gare par les automobilistes et relevé des **comportements de conduite jugés préoccupants**, notamment en matière de vitesse, suggérant la nécessité d'envisager des mesures dissuasives. Lors de la réunion publique du 3 juillet 2025, le maire de Bidart, Emmanuel AZURI, a précisé que, bien que la rue ait été réaménagée dans un objectif de sécurisation, la commune poursuit l'étude de solutions susceptibles de réduire la vitesse sur ce périmètre.



La réponse des maîtres d'ouvrage

Le projet est actuellement en phase d'études ; celles-ci incluent la possibilité de faire une voie dédiée pour rejoindre la rue Chuchuenia en arrivant d'Arbonne. Le Département des Pyrénées-Atlantiques, gestionnaire de la RD355, sera associé à la démarche, afin d'optimiser et de préserver l'apaisement de la circulation autour du pôle d'échanges multimodal et de la halte.

¹ Contribution des Élus d'opposition municipale « Bidart de bon sens », site de la concertation, 10/09/2025

² Contribution des Élus d'opposition municipale « Bidart de bon sens », site de la concertation, 10/09/2025

Les impacts environnementaux du projet

La thématique environnementale a suscité plusieurs contributions, principalement orientées vers les **effets sur le milieu humain**, en particulier pour les riverains proches du site.

Les riverains du projet ont eu l'occasion d'échanger directement à plusieurs reprises avec les maîtres d'ouvrage, notamment durant la réunion publique du 3 juillet 2025 et la rencontre mobile organisée durant le marché des 4 saisons du 5 juillet 2025. Deux préoccupations principales ont été formulées :

- **Les nuisances sonores** (et, pour certains, **visuelles**), liées aussi bien aux arrêts de trains qu'à une circulation accrue des trains en phase exploitation, ainsi que les mesures envisagées pour en limiter l'impact ;

La réponse des maîtres d'ouvrage

Les études en cours consistent à faire un état des lieux exhaustif de la situation existante de façon à pouvoir mesurer et minimiser au maximum les incidences du projet. Cela vaut pour la faune et la flore mais aussi pour **l'environnement sonore**. Une étude spécifique est bien consacrée à cette thématique. Elle va se dérouler en 3 temps :

- Mesures et enregistrement, pendant une semaine et par sonomètres, des bruits existant liés au trafic ferroviaire et routier. Les bruits enregistrés seront répertoriés selon leur nature (type de train, type de véhicule) et leur moment (jour / heure) et feront l'objet d'une modélisation.
- Cette matrice de base sera ensuite incrémentée des valeurs correspondant à l'augmentation projetée du nombre de trains et du trafic routier, avec les bruits associés qui les caractérisent (freinages, annonces sonores relevés sur du matériel équivalent déjà opérationnel sur d'autres gares). Cela nous donnera une maquette sonore de la situation projetée.
- La valeur obtenue en situation future sera mise en comparaison avec la norme réglementaire. En cas de dépassement, des mesures compensatoires seront intégrées dès la phase de conception qui est en cours en parallèle de ces diagnostics.

Concernant les éventuelles **nuisances visuelles** : le projet prévoit la mise en place d'un dispositif de type brise-vue le long du quai afin de limiter les regards depuis la halte vers les propriétés voisines. Les modalités précises de ce dispositif – notamment son linéaire, sa hauteur et les matériaux employés – restent à définir et feront l'objet d'études complémentaires au fur et à mesure de l'avancement du projet.

- Une interrogation spécifique sur les nuisances associées à la **phase chantier**.

La réponse des maîtres d'ouvrage

Les nuisances qui seront générées par le chantier feront l'objet de dispositions inscrites dans les différentes pièces constitutives des dossiers de consultation des entreprises (appel d'offres) :

- Une notice environnementale comportera des préconisations sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter le bruit ;
- Les solutions proposées par les entreprises seront notées au moment de l'analyse technique des dossiers remis par les entreprises,
- Une fois le marché signé, les dispositifs décrits au moment des candidatures deviendront contractuels.

La SNCF missionnera en parallèle un bureau de contrôle indépendant pour mesurer et contrôler les émissions de bruit.

De façon générale, l'attention portera également sur la propreté de la zone travaux et des abords du chantier. Pour autant et malgré toutes les précautions qui pourront être prises, la mise en œuvre des travaux (et notamment la réalisation des micropieux nécessaires à l'aménagement des quais) générera un minimum de bruit.

Report modal et intermodalité

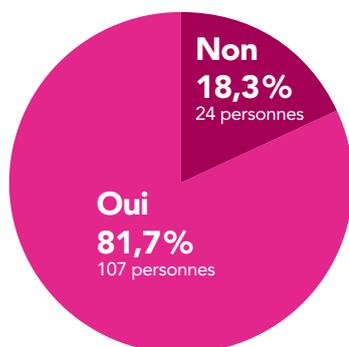
Report modal de la voiture vers le train : une hypothèse largement soutenue par tous les publics rencontrés

Tout au long de la concertation, un questionnaire a été mis à disposition, à la fois sur le site dédié et lors des rendez-vous organisés, afin de permettre à chacun de formuler ses attentes concernant le projet. **Ce questionnaire a recueilli un total de 131 réponses**, dont 62 émanant de personnes s'identifiant comme résidents de Bidart et 69 de personnes issues des communes voisines, de résidents saisonniers ou de visiteurs.

Deux versions du questionnaire ont été développées pour tenir compte de la diversité des publics : l'une destinée aux habitants de Bidart, et l'autre aux habitants des communes avoisinantes, aux résidents saisonniers et aux touristes.

- 51,6 % des questionnaires ont été complétés lors des deux rencontres mobiles organisées.
- 48,4 % des questionnaires ont été renseignés directement via le site de la concertation.

A la question « **Seriez-vous susceptible de modifier vos habitudes de transport en favorisant le train ?** », posée à l'ensemble des participants, les réponses ont été les suivantes :



Les participants qui n'envisagent pas de modifier leurs habitudes de transport sont presque exclusivement issus de communes autres que Bidart. Les motifs avancés sont les suivants :

- La nécessité de **maintenir l'exploitation de la gare de Guéthary**.
- Pour les vacanciers, la **nécessité de rejoindre Bidart en voiture** depuis leur lieu de résidence, souvent éloigné.
- L'**insuffisance de solutions d'intermodalité jugées efficaces**, notamment en termes de fréquence des bus ou navettes.
- Des interrogations concernant l'**amplitude horaire du service ferroviaire proposé, la fréquence des passages et la ponctualité des trains**.
- L'**usage du vélo** pour les déplacements quotidiens.

Tous les participants, indépendamment de leur lieu de résidence, estiment que **l'efficacité d'un report modal repose avant tout sur la qualité de l'offre de transport voyageurs**. La fréquence des trains et l'amplitude horaire du service constituent ainsi des éléments déterminants pour favoriser un transfert effectif de la voiture vers le train.

Les habitants de Bidart soulignent par ailleurs **l'importance du coût de l'offre ferroviaire**, qui doit rester abordable et cohérent avec celui des services de bus. Ils recommandent également la mise en place d'un abonnement unique couvrant l'ensemble des transports en commun.

La réponse de la Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité Organisatrice de la Mobilité / TER et chef de file de l'intermodalité

L'objectif est, à terme, de proposer une desserte avec un train toutes les 30 minutes, notamment entre Dax et Hendaye avec desserte des haltes de Bidart et Guéthary. L'amplitude horaire du service sera progressivement étendue pour couvrir la plage 6h – 23h.

La réponse des maîtres d'ouvrage

Grâce à l'abonnement TXIK TXAK+TER, la carte TXIK TXAK, gratuite, permet d'ores et déjà de charger les titres et abonnements de son choix pour accéder facilement aux Tram'bus, bus, cars, parkings-relais, TER et abris-vélos sécurisés. Elle peut être créée dans les agences de Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Palais, ou directement *via* la boutique en ligne. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.txiktxak.fr.

Enfin, de nombreux participants ont souligné l'importance de faciliter le **transport des vélos à bord des trains**, afin de permettre la combinaison de trajets longue distance en train et de déplacements locaux à vélo. Ils ont par ailleurs interrogé la capacité du matériel roulant à offrir des **espaces ouverts suffisants pour accueillir un nombre adapté de vélos**.

« (...) Que les vélos soient facilement et nombreusement possibles dans les rames (...). »

Réunion publique, 03/07/2025

Pôle d'échanges multimodal : les attentes exprimées

Le questionnaire diffusé durant la concertation a permis aux participants d'exprimer leurs attentes concernant les **services et infrastructures à développer**, tant dans le cadre de l'ouverture d'une halte ferroviaire à Bidart que dans celui de la création du pôle d'échanges multimodal associé au projet. Plusieurs contributions ont notamment mis l'accent sur les conditions d'intermodalité, jugées déterminantes pour assurer le succès du report modal de la voiture vers le train.

Domicile-gare : la question du (des) dernier(s) kilomètre(s)

Dans le cadre du questionnaire proposé, les Bidartars ont pu s'exprimer sur la question suivante : « **Par quel moyen envisageriez-vous d'accomplir le(s) dernier(s) kilomètre(s) entre la gare et votre lieu de destination ?** » (plusieurs réponses possibles)

67,7% (42 pers) ont répondu « à pied »

38,7% (24 pers) ont répondu « à vélo »

35,5% (22 pers) ont répondu « en transports en commun »

9,7% (6 pers) ont répondu « en voiture »

1 personne a répondu qu'elle pensait effectuer le(s) dernier(s) kilomètre(s) en trottinette.

2 personnes ont répondu qu'elles pensaient effectuer le(s) dernier(s) kilomètre(s) en covoiturage.

Pôle d'échanges multimodal : les attentes exprimées par le public en matière d'aménagements et de services

| | |
|---|---|
| Stationnement des véhicules | <ul style="list-style-type: none"> • Dimensionnement du parking : certains participants s'interrogent sur la pertinence de la capacité prévue, estimant que les 80 places annoncées pourraient s'avérer insuffisantes • Accès gratuit souhaité à la zone de stationnement • Création d'une zone de dépose-minute |
| Mobilités douces | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une zone de stationnement sécurisé des vélos et trottinettes • Accès gratuit souhaité à la zone de stationnement • Mise en place d'un service de vélos en libre service • Aménagement piéton plus sécurisé du bout de la rue Eskola pour donner une continuité piétonne de qualité entre le bassin de rétention et le chemin Guehetaldia, afin de rejoindre le centre de Bidart • Aménagement d'une voie verte pour rejoindre le bourg de Bidart |
| Transports en commun | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un service de bus coordonné avec les horaires de passage des trains, desservant finement le territoire de Bidart • Mise en place de navettes régulières reliant les villages alentours à la halte |
| Services et équipements de confort | <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'assises • Installation d'abris pour se protéger de la pluie et du soleil • Accès à des sanitaires • Installation d'une fontaine à eau • Création d'un lieu de convivialité dans l'ancienne gare |
| Guichet et billettique | <ul style="list-style-type: none"> • Borne d'achat de billettique • Guichet avec agent |
| Sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Zone d'accueil sécurisée pour les enfants qui prennent le train seuls |

Les **habitants de Bidart** ont exprimé leur souhait de voir aménagé un espace fonctionnel, simple et intégré à son environnement naturel. Ils ont souligné la nécessité de disposer d'équipements de confort (assises, sanitaires, fontaine à eau, abris) ainsi que de stationnements sécurisés et gratuits pour les vélos, au même titre que pour les voitures. Des demandes ont également été formulées concernant la sécurité des plus jeunes et la convivialité, avec la création d'espaces dédiés.

Pour leur part, **les participants non résidents de Bidart** ont pointé l'importance d'un parking longue durée d'une capacité adaptée et d'une offre de transports collectifs performante et régulière, y compris en soirée. La possibilité d'embarquer les vélos à bord des trains et de disposer d'un service de location de vélos sur le site du pôle d'échanges multimodal a également été fréquemment mentionnée.

PARTIE 4

Les engagements des maîtres d'ouvrage

Au regard des avis exprimés lors de la concertation et des enseignements présentés ci-avant, les maîtres d'ouvrage SNCF Gares & Connexions et le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque confirment la mise en œuvre du projet selon le calendrier prévu.

Les maîtres d'ouvrage s'engagent à :

Poursuivre la réalisation des études d'avant-projet en les enrichissant de l'expertise d'usage et des contributions des parties prenantes, notamment concernant :

- L'apaisement et la sécurisation des circulations routières aux abords de la halte ferroviaire et du pôle d'échanges multimodal
- Les besoins en matière de stationnement, pour les véhicules automobiles et les vélos, exprimés par les parties prenantes
- L'amélioration la desserte de la halte par les infrastructures cyclables et les transports en commun
- Étudier avec la Ville de Bidart le devenir du bâtiment de l'ancienne gare ferroviaire
- Étudier avec la Région Nouvelle-Aquitaine les modalités de desserte de la halte ferroviaire (services, fréquence, horaires)

Les maîtres d'ouvrage souhaitent poursuivre le processus de dialogue avec le territoire et garantir l'information du public sur le projet et ses évolutions :

- Une adresse mail de contact bd.dtgna.com.travaux.aquitaine@sncf.fr est mise à la disposition du public pour permettre à chacun de contacter directement les représentants de la maîtrise d'ouvrage
- A l'issue de la réalisation des études acoustiques, SNCF Gares & Connexions rencontrera les riverains concernés afin d'expliquer les méthodes d'évaluation, les seuils réglementaires et les solutions de protection envisagées
- Les études et diagnostics réalisés, nécessaires à la constitution du dossier soumis à l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que les plans du projet seront mis à la disposition du public à horizon décembre 2025
- En fonction des besoins, des rencontres territoriales pourront être organisées par les maîtres d'ouvrage selon des modalités à définir





www.concertation-bidart.fr

Les maîtres d'ouvrage



En partenariat avec



Cofinanciado por la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE



TRANSFORMUGI

Le projet TRANSFORMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.



Bidart
B I D A R T E